



Francky VINCENT
Président de la Fédération
Assurance CFE-CGC
[communication@
assurance-cfecgc.fr](mailto:communication@assurance-cfecgc.fr)

#NÉGOCIATIONS SALARIALES DE BRANCHE

La Fédération Assurance CFE-CGC revendique avec fermeté des revalorisations adaptées à la situation actuelle !



Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) n'ont pas été à la hauteur des attentes légitimes, en ce début d'année.

La Fédération Assurance CFE-CGC, entraînée par son Président, Francky VINCENT, souhaite des avancées constructives en matière de politique sociale dans les entreprises du secteur de l'assurance, de l'assistance et du courtage. Pour l'ensemble des représentants CFE-CGC, il est primordial de se retrouver à la table des négociations en septembre !

Nous avons signé l'accord de branche sur les rémunérations minimales annuelles (RMA).

Lors des premières négociations de branche de mai, une intersyndicale a été constituée pour demander à ce que les salaires minimums soient revalorisés pour être en phase avec l'inflation et la revalorisation du SMIC. **La semaine dernière France Assureurs nous a fait une nouvelle proposition : 5 % pour les classes 1 et 2, à 2,5 % pour les classes 3 à 5 et à 1,8 % pour les classes 6 et 7.**

Nous avons décidé de signer cet accord sans l'avis unanime de l'intersyndicale, mais **nous exigeons une clause de revoyure obligatoire** afin d'obtenir de meilleurs accords, dès septembre.

Une clause de revoyure doit être stipulée dans l'accord !

Nous le répétons depuis des semaines, il y a un mécontentement qui ne fait que grandir dans les entreprises. Les tensions sont dues au fait que les augmentations collectives sont de plus en plus bannies dans le monde de l'assurance, mais aussi la conséquence de la non-redistribution des richesses.

La CFE-CGC demande à chaque dirigeant d'entreprise d'être responsable et d'accepter des clauses de revoyure vis-à-vis des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de début d'exercice.

“ **Pour l'ensemble des représentants CFE-CGC, il est primordial de se retrouver à la table des négociations en septembre !** ”

29 juin 2022

→ POURQUOI SEPTEMBRE ?

En début d'année 2022, nous étions à 2,3% d'inflation. Aujourd'hui à 5%, et les prévisions à la sortie de l'été nous amèneraient à 6 ou 7%.

Cette inflation entraîne inévitablement une réelle perte de pouvoir d'achat pour chacun des salariés, sans oublier :

- » l'augmentation de l'Energie de façon exponentielle
- » une possibilité de plus d'une nouvelle vague de COVID, qui socialement et économiquement pourrait être dévastatrice

La Fédération CFE-CGC de l'Assurance veut donc une rentrée sociale basée sur la négociation mais surtout sur le fait que nos propositions soient entendues et écoutées. La clause de revoyure obtenue permet de laisser le dossier ouvert et de constater la réalité des chiffres de l'inflation à ce moment, pour s'en servir de levier dans les discussions.

SOYONS RESPONSABLES ENSEMBLE !

★ Nos propositions seront basées sur :

- de l'augmentation générale,
- de la redistribution des richesses, notamment avec des accords revisités sur l'intéressement et la participation,
- une politique d'actionnariat pour les salariés,
- des accords de forfaits mobilités durables de qualité,
- des participations amenées au maximum sur la part des employeurs, sur les accords santé/prévoyance, etc...



Nous souhaitons redonner du pouvoir d'achat à ceux qui créent la richesse de l'entreprise : les salarié(e)s !

Pour la CFE-CGC Assurance, le plus important est d'assurer une rentrée sociale de négociation non conflictuelle. Cependant, partisans des compromis, sans compromission, nous attendons le retour à un dialogue social constructif dès septembre sans quoi, nous saurons devenir offensifs, afin de défendre les intérêts de tous les salarié(e)s de l'Assurance !

RAPPEL

Tract du 12 mai 2022

« EN ROUTE POUR LA RENTRÉE SOCIALE ! »